

Le Dialogue Interculturel et la Plateforme pour une Europe Interculturelle

Note d'information préparée par Culture Action Europe

1. Introduction : Qu'est-ce que le Dialogue Interculturel ?

La définition du Dialogue Interculturel de la Plateforme pour une Europe Interculturelle est, sans doute, la définition la plus opérationnelle à ce jour :

"une série de rencontres spécifiques, ancrées dans un espace-temps réel, entre individus et/ou groupes de milieux et de patrimoines ethnique, culturel, religieux et linguistique différents, dans le but d'explorer, mettre à l'épreuve et améliorer la compréhension, la conscience, l'empathie et le respect. L'objectif ultime du dialogue interculturel est de créer un environnement de coopération et de bonne volonté permettant de vaincre les tensions politiques et sociales, par le biais de structures nouvelles ou existantes (administration, gouvernance, opinion publique, valeurs, attitudes)" (Rainbow Paper I) ;

mais elle coexiste avec d'autres définitions qui ont souvent une acceptation bien plus large. Le concept de Dialogue Interculturel fait également référence à une variété d'autres termes qui représentent différentes perspectives politiques du débat autour de la question de la diversité culturelle, comme le multiculturalisme, la cohésion sociale ou l'assimilation. Il est intéressant de noter la définition du Conseil de l'Europe dans son Livre Blanc sur le Dialogue Interculturel, qui stipule que :

« Le dialogue interculturel est défini comme un échange d'idées respectueux et ouvert entre les individus et les groupes aux patrimoines et expériences ethniques, culturels, religieux et linguistiques différents ».

D'autres concepts importants de ce champ de réflexion :

Assimilation : adoption, par les immigrants et les communautés ethniques représentées dans une société, de l'*ethos* qui prévaut dans le pays d'accueil, ainsi qu'une socialisation continue intégrant les rituels identitaires nationaux communément acceptés.

Multiculturalisme : reconnaissance explicite des droits et de la culture des minorités par la culture majoritaire. Le multiculturalisme est considéré par certains comme menant à la fragmentation et à l'isolation des communautés, et par d'autres comme un moyen d'atteindre l'indépendance et la diversité au sein de la communauté. Une vision très débattue et même contestée de la théorie du développement des communautés.

Pluralisme Culturel : concept utilisé quand des petits groupes maintiennent leur propre identité au sein d'une communauté majoritaire. Dans une culture pluraliste, non seulement chaque groupe coexiste l'un à côté de l'autre, mais considère également les

qualités des autres groupes comme devant être reconnues et intégrées dans la culture dominante. Le pluralisme culturel implique souvent un certain degré de *relativisme culturel* (i.e. malaise à faire des jugements de valeurs liés aux différentes pratiques culturelles).

Selon le Livre Blanc du Conseil de l'Europe, le Dialogue Interculturel devrait être caractérisé par les éléments suivants :

- Un accent sur le dialogue
- Le développement d'une identité civique globale qui embrasse les caractéristiques culturelles
- Le respect de certains éléments fondamentaux de la démocratie libérale
- Le respect de la différence
- Une approche politique et pratique (i.e. basées sur le développement du multilinguisme et autres compétences appropriées)

Cinq priorités

Le Papier Blanc du Conseil de l'Europe stipule que l'objectif est : « *de promouvoir la diversité culturelle grâce à un effort plus actif, mieux structuré et plus largement partagé* ». Le Dialogue Interculturel dans ce contexte est vu comme un outil de promotion de la culture et de la diversité culturelle, tel un ciment qui viendrait unir les différentes communautés du continent.

Les cinq priorités d'action suggérées dans ce contexte sont :

1. Développer une gouvernance démocratique

Il s'agit de construire une structure de gouvernance qui garantirait les droits humains et qui promouvrait le pluralisme et la tolérance dans l'éducation, les administrations publiques, les structures juridiques, la culture et les médias.

2. Renforcer la participation et le citoyenneté démocratique

La citoyenneté et une plus grande participation démocratique représentent un enjeu clé pour le Conseil, en ce qu'elles impliquent le droit et la responsabilité de participer à la vie de la communauté.

3. Apprendre et enseigner les compétences interculturelles

Cela comprend les compétences en matière de citoyenneté, de plurilinguisme, d'engagement social, de solidarité et de sensibilité aux caractéristiques culturelles.

4. Créer un espace pour le Dialogue interculturel

Un appel a été lancé pour identifier de nouveaux endroits protégés et accueillants pour développer le

dialogue, en indiquant que la réussite de la gouvernance interculturelle reposait sur l'animation de tels endroits. Cette question est d'autant plus pertinente qu'elle intègre les questions d'urbanisme, du rôle des écoles et universités, de la créativité et des arts, des musées et des sites patrimoniaux, ...

5. Développer le dialogue interculturel dans les relations internationales

Le Conseil de l'Europe souligne également le rôle du Dialogue Interculturel dans la promotion tant bilatérale que multilatérale de l'Europe. Le Conseil de l'Europe considère ce dialogue comme étant pertinent pour les acteurs institutionnels, la société civile et les individus qui travaillent au-delà de leurs frontières.

2. L'Année Européenne du Dialogue Interculturel

La décision n° 1983/2006/ec du Parlement Européen et du Conseil de l'UE du 18 décembre 2006 établit l'Année Européenne du Dialogue Interculturel. Elle fait expressément référence à l'accroissement des « interactions entre les citoyens européens et l'ensemble des personnes vivant dans l'UE et les diverses cultures, langues, groupes ethniques et religions en Europe et ailleurs ».

L'approche institutionnelle est très pragmatique et respecte le principe de subsidiarité ; le texte est instrumental et cite les avantages économiques, politiques, éducatifs et de participation à l'innovation qui dériveraient du Dialogue Interculturel. Cette année a pour objectif de promouvoir ce dialogue interculturel et de sensibiliser la population de l'importance de développer « une citoyenneté européenne active ». Les messages phares ciblent les jeunes mais également les défavorisés. La société civile en général est appelée à se mobiliser et à s'impliquer. Chaque pays possède une structure nationale de coordination des événements qui ont lieu dans le contexte de cette année européenne. La Plateforme pour une Europe Interculturelle est un partenaire de la société civile reconnu au niveau de l'UE.

Le budget européen de l'Année s'élève à 10 millions d'euros, et concerne 7 projets phares, le cofinancement d'un certain nombre de projets nationaux, des campagnes d'informations et de sensibilisation et enfin une évaluation des activités mises en oeuvre.

Pour plus d'informations sur l'Année, vous pouvez consulter le site officiel à l'adresse suivante : www.dialogue2008.eu

Stratégies Nationales pour le Dialogue Interculturel

La décision instaurant l'Année du Dialogue Interculturel demande à chaque Etat membre de nommer un organisme national de coordination « chargé d'organiser la participation de cet Etat membre à l'Année européenne du dialogue interculturel ». Tous les pays membres ont également élaboré une stratégie nationale pour l'année. Les stratégies nationales qui ont des

programmes détaillés soulignent l'existence d'une certaine expérience dans le domaine, ainsi qu'une tradition de politiques sensibles au Dialogue Interculturel ainsi qu'une infrastructure institutionnelle et organisationnelle qui les supportent. Pour d'autres pays (République Tchèque, Lettonie, Lituanie, Grèce, Hongrie, Pologne, Slovaquie, Communauté francophone de Belgique, Malte), les stratégies ont montré comment les politiques nationales commençaient à prendre en compte ces questions (migration, asile, diversité culturelle, intégration, tolérance, langues minoritaires, cohésion sociale, égalité des chances...).

Un des enjeux les plus mentionnés par les stratégies nationales est de mettre en pratique la théorie du dialogue interculturel. Les champs prioritaires sont les arts, l'éducation, les affaires sociales, l'immigration, les minorités, la lutte contre le racisme, les droits humains, les questions religieuses, la jeunesse, le sport. Une caractéristique commune à toutes les priorités nationales reprend l'idée d'activités éducatives (au niveau formel et informel) destinées à la jeunesse. Dans les documents nationaux, les initiatives pour l'Année sont également envisagées sur du long terme, allant au-delà de l'horizon 2008. Cependant, ils ne contiennent que très peu d'exemples pratiques et concrets, autres que de conserver le site Internet de l'Année (en tant qu'outil pour continuer et même améliorer le dialogue), d'intégrer une dimension de dialogue interculturel dans les programmes scolaires ou d'organiser de grands événements culturels sur le modèle des festivals.

Finalement, il est intéressant de noter qu'aucune stratégie n'offre une définition explicite du Dialogue Interculturel. Chacun commet l'erreur de le considérer comme un synonyme de « multiculturalisme » ou de « pluralisme culturel ». Ce qui est très intéressant est que certaines stratégies font référence à l'année 2009 de l'Innovation et de la Créativité et rassemble ces deux Années comme poursuivant des objectifs communs (Autriche et Slovaquie). Une synergie entre l'Année 2008 et le programme des Capitales Européennes de la Culture est également mise en avant par les Etats accueillant une Capitale à cette période (Liverpool 2008, Vilnius 2009, Pécs 2010).

3. La Plateforme pour une Europe Interculturelle

La Plateforme pour une Europe Interculturelle vit le jour sous l'appellation de Plateforme de la Société Civile pour le Dialogue Interculturel fin 2006. À l'initiative de ce projet, la Fondation Européenne de la Culture (FEC) et le Forum Européen pour les Arts et le Patrimoine (aujourd'hui Culture Action Europe) qui reçurent alors le soutien du Réseau des Fondations Européennes.

Mise sur pied à l'occasion de l'Année Européenne du Dialogue Interculturel 2008, son objectif premier était de réunir des organisations de différents secteurs de la société civile pour « partager les pratiques de Dialogue Interculturel et établir un

dialogue avec les décideurs politiques dans le cadre de l'Année Européenne pour le Dialogue Interculturel et au-delà ». Plus de 200 organisations de la société civile (locales, nationales et européennes) ont participé, se sont exprimées lors de réunions, consultations, ateliers de réflexion et lors des différentes étapes d'élaboration des recommandations politiques. Les organisations peuvent désormais soutenir le « *Rainbow Paper : de la pratique à la politique et inversement* » et ainsi participer à la promotion des recommandations de la Plateforme auprès des décideurs politiques européens. La Plateforme est aujourd'hui devenue une association indépendante.

Mission et approche

Le principe de base de la Plateforme est indéniablement celui de l'engagement intersectoriel. Le but est de rassembler des organisations des secteurs de la culture, de l'éducation, de la jeunesse, du travail social, du travail sur les droits des minorités, de la lutte contre le racisme et des droits humains afin d'opérer le changement à plusieurs niveaux :

- Un changement d'attitude conduisant à l'appréciation de la diversité et de la complexité des identités
- Un changement d'environnement social afin de promouvoir une plus grande équité et intégration
- Un changement structurel des organisations et des publics
- Un changement politique accompagnant tout le processus

La Plateforme soutient que notre expérience interculturelle doit comporter trois éléments : le Dialogue, la Compétence et l'Action.

Dès lors, elle propose 5 étapes devant mener des problématiques interculturelles à l'interculturalisme.

- Dialogue : une vision basée sur la définition suivante du Dialogue Interculturel : « une série de rencontres spécifiques, ancrées dans un espace-temps réel, entre individus et/ou groupes de milieux et de patrimoines ethnique, culturel, religieux et linguistique différents, dans le but d'explorer, mettre à l'épreuve et améliorer la compréhension, la conscience, l'empathie et le respect. L'objectif ultime du dialogue interculturel est de créer un environnement de coopération et de bonne volonté permettant de vaincre les tensions politiques et sociales » (définition du Rainbow paper I)
- Compétences : conviction que de véritables

rencontres ne peuvent avoir lieu qu'entre individus équipés pour ces rencontres.

- Action : le Dialogue Interculturel se réalise au quotidien en vivant, travaillant et créant ensemble.

L'immigration et les minorités sont au cœur des préoccupations de la Plateforme depuis ses débuts et elle a désormais élargi le débat aux questions du dialogue interreligieux et intergénérationnel. La Plateforme reconnaît l'importance du Dialogue Interculturel à tous les niveaux, du local à l'international, entre les pays européens et entre l'Europe et le reste du monde. Néanmoins elle concentre sa réflexion sur l'aspect local de la question.

Les principales recommandations du Rainbow Paper sont regroupées en 5 catégories :

1. Éducation (avec un accent sur le pré-scolaire et la lutte contre la ségrégation, mais aussi la reconnaissance de l'éducation interculturelle informelle à travers les Arts et les médias)
2. Développement des compétences des organisations à gérer le Dialogue Interculturel (qu'elles soient publiques, civiles ou commerciales)
3. Établir un cercle vertueux entre la pratique et les politiques (à travers une collecte et un partage des données et des informations)
4. Encourager les coopérations intersectorielles
5. Soutenir les actions promouvant le Dialogue Interculturel avec des ressources adéquates

Le Rainbow Paper souligne également que l'engagement dans des projets concrets a dans ce contexte beaucoup plus d'impact que le débat. De nombreux chantiers comme la résolution de conflits, la protection de l'environnement ou la santé publique sont plus à même d'être solutionnés quand les différences culturelles sont prises en compte, et que la diversité a été considérée comme une richesse.

Programme de Travail

La nouvelle association, la Plateforme pour une Europe Interculturelle, vient juste d'être établie (le 1^{er} Octobre 2008) et le programme de travail 2008-2010 est en cours de finalisation. Vous trouverez plus d'informations sur la Plateforme et son travail à l'adresse suivante : <http://www.intercultural-europe.org>